

Qui sommes-nous ?

Le **GRAS** est un Réseau professionnel qui regroupe des médecins et des pharmaciens soucieux de promouvoir le bon usage du médicament et qui pratiquent, entre autres, la PUBLIVIGILANCE®.

En savoir plus ? www.gras-asbl.be

Epinglé

Les pilules contraceptives en Belgique, c'est comme les bikinis : moins il y en a, plus c'est cher !

La revue *Prescrire* nous rappelle dans son [numéro de juin 2017](#) que les pilules estroprogestatives associant 20 microgrammes d'éthinylestradiol et lévonorgestrel exposent à moins de troubles cardiovasculaires que celles plus fortement dosées ou contenant un autre progestatif.

Un rapide coup d'oeil sur le [comparateur de prix du CBIP](#) nous montre que les pilules de ce type les moins dosées en éthinylestradiol sont aussi beaucoup plus chères que leurs équivalentes à 30 microgrammes et qu'il y a de grosses différences de prix entre elles...

Nouvelles du front... de la PUBLIVIGILANCE

Action n°149 (07/2017) : Recip-e torpille-t-il la R/ magistrale et la R/ en DCI en Belgique ? *Interpellation politique*

A l'heure actuelle (07/2017), il est toujours impossible de prescrire des préparations magistrales de façon électronique via le système Recip-e que notre Ministre de la Santé veut rendre obligatoire au 1er janvier 2018. Une source authentique, complète et actuelle des médicaments, non-médicaments et matières premières est en cours de développement et devrait être implémentée de façon obligatoire dans tout logiciel de dispensateurs de soins à l'avenir (NDLR : lointain ?). Impossible aussi pour l'instant de prescrire en DCI (Dénomination Commune Internationale) via Recip-e. On rassure les prescripteurs en signalant que ces points seront obligatoires pour l'accréditation future des logiciels de dossier médical. Cf. <https://recip-e.be/home-fr/> → FAQ Recip-e Prescripteurs

[Action n°136 : pour une publication des résultats de tous les essais cliniques, signez la pétition de www.alltrials.net \(07/2013\)](#)

SUITES: De grands bailleurs de fonds pour la recherche et des ONG internationales vont appliquer les normes de l'OMS sur la diffusion des résultats des essais cliniques.

[Action n°133 : STOP aux médicaments camouflés sous forme de dispositif médical ou de nutriment \(12/2012\) : interpellation du ministre fédéral belge de la santé – sensibilisation des acteurs en santé \(04/2013\)](#)

SUITES: ZELTRIN de NORMAPHAR (5/2017): anticholestérol à base de Monacoline K (et d'un extrait de pleurotes contenant du betaglucone connu pour la normalisation du cholestérol exogène...)

Ces dernières semaines, les Belges sont inondés de publicités radiophoniques promouvant le ZELTRIN comme anticholestérol de choix. Il est censé capter le cholestérol alimentaire via des phytostérols associés à des fibres. Vendu en pharmacie (à partir de 24€ pour 60 comprimés et de 35€ les 120 comprimés), il est à éviter chez les femmes enceintes et allaitantes et est déconseillé en cas de troubles rénaux et hépatiques. Un risque de déficit en caroténoïdes est évoqué... On aimerait en savoir plus. Pas de mention du statut du produit (nutriment) ni dans les publicités ni sur l'emballage mais bien sur la notice. La vidéo explicative postée sur Facebook revendique l'absence d'effets secondaires, à l'opposé des statines et des extraits de la levure de riz rouge. Pour le GRAS, il est l'objet des mêmes critiques que les autres nutriments promotionnés comme des médicaments au risque d'induire le consommateur en erreur quant aux garanties de résultat, à l'indication thérapeutique, la posologie...

Action n° 102 : ALZHEIMER : privilégier les approches non médicamenteuses. Sensibilisation des prescripteurs et du public (09/2007)

SUITES: Alzheimer : vers un déremboursement des médicaments en France - voir:

www.liberation.fr/france/2016/10/19/alzheimer-les-produits-prescrits-ne-sont-pas-utiles_1523050

Action n°101 : MOLSIDOMINE : trop prescrite eu égard au manque de preuves de son efficacité (11/2007)

SUITES: Les patients chez qui un traitement avec Coruno®/Corvaton® doit être instauré pour la première fois après le 31/07/2017 ne bénéficieront plus d'aucun remboursement INAMI. Cet antiangoreux est utilisé en Belgique comme traitement chronique de l'angine de poitrine alors qu'il reste peu utilisé à l'étranger et que son intérêt reste discutable. Voir: inami.be > [coruno-corvaton-molsidomine](http://inami.be/coruno-corvaton-molsidomine)

Des outils pour la pratique

Repérage et prise en charge cliniques du syndrome d'épuisement professionnel ou burnout (Haute Autorité de Santé, France)

Les objectifs de cette [fiche mémo](#) sont de définir le syndrome d'épuisement professionnel ou burnout, d'améliorer son repérage et sa prise en charge, ainsi que l'accompagnement des patients lors de leur retour au travail.

<http://deprescribing.org/fr/> : un site canadien bilingue (Fr/anglais) et une initiative intéressante face à la surmédicalisation

On connaissait déjà les critères BEERS, les listes STOPP and START, le [guide PAPA](#) en France, voici un site web avec des informations destinées aux patients, algorithmes de déprescription, références...

Echos de terrain

-- Partagez vos expériences de publivigile ! Envoyez-les nous par mail à l'adresse:

le.GRAS.asbl@gmail.com --

La Lettre du GRAS est une publication mensuelle du **Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé** (GRAS asbl) - Editeur responsable : Zoé Pletschette, Place Van Meenen, 8 BP 7 1060 Saint Gilles

- N'hésitez pas à diffuser largement cette newsletter auprès de vos collègues.
- Pour nous faire des suggestions, nous rapporter vos expériences de publivigile ou rejoindre notre équipe, envoyez-nous un mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.
- Pour recevoir gratuitement les prochaines *Lettres du GRAS*, il suffit d'envoyer un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com.

Vous voulez soutenir notre action ?

Bonne idée! Vous pouvez prendre un abonnement de soutien à 20€. Ce montant est à verser sur le compte : IBAN : BE32 0682 0922 6502 , BIC : GKCCBEBB de l'asbl GRAS, rue de Courcelles, 154 à 6044 ROUX (Belgique) en mentionnant votre NOM + PRENOM ou INSTITUTION + Abonnement LLG + année. N'oubliez PAS d'envoyer également par mail à le.GRAS.asbl@gmail.com votre demande d'abonnement avec le nom ou l'institution abonnée et SURTOUT L'ADRESSE MAIL à laquelle *La Lettre du Gras* doit être envoyée.

Vous voulez vous désabonner ?

Envoyez un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com